

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2010

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2010 APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2010

La séance débute à 19 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

**Présents :** Patricia ALTHERR, Bérangère BAERISWYL, Christophe BRULHART, Claude CHAPPUIS, Pierre CUZIN, Eliane DALLEMAGNE, Anna DOUDOU, Pierre DUMAREST, Christian JOLIE, Romy LASSERRE, Jean-Charles MORANDI, Rachel NABAFFA, David PERAY, Frédéric PERICARD, René VERNAY.

**Invitée :** Sabine LAURENCIN.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 24 mars 2010

**Secrétaire de séance :** Bérangère BAERISWYL.

Bérangère BAERISWYL accepte la fonction de secrétaire de séance.

### **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 01/03/2010.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Délibération portant approbation du compte administratif 2009**

#### **Délibération prise en l'absence de Pierre DUMAREST, Maire (quitte la séance à 19h50 et revient à 19h55)**

L'assemblée (14 présents), à l'unanimité, réunie sous la présidence de Jean-Charles MORANDI, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Pierre DUMAREST, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2009, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		540 801.91		171 840.35		712 642.26
Opérations de l'exercice	219 052.27	202 476.65	738 784.42	909 434.06	957 836.69	1 111 910.71
<b>TOTAL</b>	<b>219 052.27</b>	<b>743 278.56</b>	<b>738 784.42</b>	<b>1 081 274.41</b>	<b>957 836.69</b>	<b>1 824 552.97</b>
Résultat de clôture		524 226.29		342 489.99		866 716.28
Restes à réaliser	9 582.20	1 800.00			9 582.20	1 800.00
Total cumulé	9 582.20	526 026.29		342 489.99		868 516.28
Résultat définitif		516 444.09		342 489.99		858 934.08

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **Délibération portant approbation du compte de gestion 2009**

L'assemblée (15 présents), réunie sous la présidence de Pierre DUMAREST, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer ; après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ; après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Délibération portant affectation du Résultat

L'assemblée (15 présents), réunie sous la présidence de Pierre DUMAREST,  
 - après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un

**excédent de 342489.99**

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	171 840.35
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	75 000.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
EXCEDENT	342 489.99
DEFICIT	
Résultat cumulé au 31/12/2009	342 489.99
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2009</b>	<b>342 489.99</b>
Affectation obligatoire	
A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	200 000.00
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	142 489.99
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2009</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

### Délibération n°011-2010

**Objet : Décision en matière de taux de contributions directes**

**Après en avoir délibéré l'Assemblée à la majorité (11 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention), a fixé les taux des contributions directes de la manière suivante**

	Bases notifiées	Variation des bases/N-1	Taux appliqués par décision du C.M.	Variation de taux/N-1	Produit attendu	Variation du produit/N-1
Taxe d'habitation	2 030 000	3.3605	7.90 %	10.0279	160 370	13.7253
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 491 000	1.9139	9.58 %	9.9885	142 838	12.0936
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30 400	2.0134	36.95 %	10.0030	11 233	12.2178
Taxe professionnelles/CFE	268 334	- 47.7746	23.88 %	9.9954		
<b>TOTAL</b>	<b>3 819 734</b>	<b>-3.7996</b>			<b>314 441</b>	<b>-19.3739</b>

**Débat :** Jean-Charles MORANDI donne les taux d'imposition actuels des contributions directes : 7.18 pour la taxe d'habitation, 8.71 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 33.59 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 21.71% pour la taxe professionnelle. Suite aux discussions ayant eu lieu lors du débat d'orientation budgétaire, il est proposé au Conseil d'augmenter les taux des contributions directes de 10%. Cela représenterait environ 33 400 € de recettes supplémentaires. En sachant qu'il n'y a eu aucune augmentation des taux d'imposition à Challex depuis 2004, ce pourcentage de hausse correspond approximativement à l'augmentation du coût de la vie sur cette période, qui est de 10.4 % (source INSEE). Cela permettra de couvrir les 34 600 € inscrits au budget cette année pour le remboursement de l'emprunt du gymnase de Péron, ainsi que ses frais de fonctionnement. Cette ligne budgétaire connaît une hausse importante, de 24 600 €, car la commune de Thoiry refuse de participer à l'investissement du gymnase, et ne prend à sa charge que 70% des frais de fonctionnement qui devraient normalement lui incomber. Ces charges doivent donc être réparties entre les autres communes membres du SIVOS. Christian JOLIE constate que même si le budget doit être impacté par le SIVOS, nous devons nous efforcer de le laisser en équilibre, sans avoir recours à une augmentation des impôts. Car si pour certains d'entre nous, une augmentation peut être supportable, nous devons penser à celles et ceux qui subissent la crise. Jean-Charles MORANDI explique que le budget primitif 2009 est effectivement présenté en équilibre, mais que pour ce faire, il a fallu tailler dans toutes les dépenses. Il rappelle par exemple que tout ce qui était prévu pour l'accessibilité handicapé est repoussé à 2011, bien que ces dépenses soient obligatoires, et qu'il faudra les faire quoiqu'il arrive. Ça n'est donc que reculer pour mieux sauter. Les ressources provenant de la hausse des impôts nous donnent une marge de

manœuvre supplémentaire. Anna DOUDOU demande pourquoi nous devons augmenter les impôts alors que nous avons un report important. Romy LASSERRE demande à combien s'élève le bas de laine. Jean-Charles MORANDI répond que l'excédent de fonctionnement 2009 s'est monté à 342 489,99 €, et celui d'investissement à 524 226,29 €. Ces excédents sont des recettes à part entière du budget de la commune, et nous les traînons depuis plusieurs années (voir par exemple des opérations d'éclairage public). Le seul article sur lequel nous avons une marge de manœuvre c'est la réserve foncière qui se monte à 420 000 €. La commune doit autofinancer le projet de commerce (450 000 € répartis sur trois ans), sa participation à la construction de la station d'épuration (120 000 € répartis sur deux ans), les opérations d'électrification rurale (rues du Château, des Fontanettes, Saint Maurice). Christian JOLIE souligne que concernant le commerce, nous ne sommes pas sûr de devoir dépenser les 303 000 € cette année, car les travaux auront à peine commencé, et la commune réussit à y affecter 200 000 € par an. Jean-Charles MORANDI répond que nous avons effectivement affecté 200 000 € au commerce en 2009, mais nous n'y avons ajouté que 103 000 € cette année, et qu'il espère que cela sera suffisant. Romy LASSERRE dit que nos excédents de 2008 et 2009 nous permettent de financer ces investissements. Jean-Charles MORANDI dit que nous pouvons autofinancer nos deux principales dépenses de cette année que sont le commerce et le mur de soutènement. Christian JOLIE et Romy LASSERRE pensent qu'il est délicat d'augmenter les impôts alors que les habitants n'ont encore vu aucune réalisation concrète. En outre il aurait peut être fallu faire de petites hausses régulières, plutôt qu'une seule importante. Pierre DUMAREST et Anna DOUDOU disent que si les impôts n'ont pas été augmentés les années précédentes, c'est parce que la commune n'en avait pas besoin. Jean-Charles MORANDI ajoute que nous avons également des doutes sur l'évolution de nos recettes dans les années à venir, notamment en raison de la suppression de la taxe professionnelle. L'Etat nous verse une compensation intégrale pour l'année 2010, mais nous devons attendre de voir ce qu'il adviendra en 2011. En outre notre dotation globale de fonctionnement ne prend pas immédiatement en compte l'augmentation de la population constatée lors du dernier recensement. Ces résultats ne seront intégrés que dans cinq ans. Christophe BRULHART demande pourquoi notre taux de taxe professionnelle est aussi élevé. Jean-Charles MORANDI et Pierre CUZIN répondent que la commune souhaitait profiter au maximum des recettes générées par le barrage. David PERAY dit que ce taux a malheureusement fait fuir beaucoup d'entreprises de Challex. Christian JOLIE ne comprend pas pourquoi nous devons augmenter les impôts, alors que nous sommes en période de crise et que certaines personnes vont avoir du mal à faire face à ces dépenses. Christian JOLIE fait un rapide rappel du budget de la commune depuis l'année 2008 : 2008 = 2 070 099€, 2009 = 2 096 373€ (+1.26%), 2010 = 2 237 406€ (+6.727% par rapport à 2009, et +8.082% par rapport à 2008), et constate que nous devrions gérer nos dépenses plutôt que d'augmenter les impôts. Jean-Charles MORANDI dit qu'il comprend parfaitement et partage cet avis, surtout en tant que travailleur français, mais que cela permettra à la commune de faire face à ses dépenses qui, elles-aussi, sont en hausse constante. Il rappelle qu'en réalité, le gain est inférieur à 9 000 €.

### Délibération portant vote du budget primitif 2010

#### Section de fonctionnement

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Intitulé	Euros	Intitulé	Euros
011 Charges générales	314 000,00	70 Produits	32 600,00
012 Charges de personnel	334 720,00	73 Impôts et taxes	495 300,00
65 Autres charges	156 000,00	74 Dotations et participations	359 395,00
66 Charges financières	43 500,00	75 Autres produits de gestion courante	23 500,00
67 Charges exceptionnelles	600,00	76 Produits financiers	0,00
68 Dotation aux amortissements	6 645,00	77 Produits exceptionnels	100,00
68 Provision risques contentieux	74 000,00		
014 Atténuation de produits	2 500,00	013 Atténuation de charges	4 000,00
Sous total	932 465,00	Sous total	914 895,00
022 Dépenses imprévues	10 419,99		
023 Virement section investissement	115 000,00	002 Excédent reporté 2009	142 489,99
<b>TOTAL</b>	<b>1 057 384,99</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 057 384,99</b>

La section de fonctionnement du budget est approuvée à la majorité : 14 voix pour et 1 abstention.

#### Section d'investissement

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Intitulé	Euros	Intitulé	Euros
1641 Remboursement emprunt	49 000,00	10 FCTVA + TLE	49 200,00
165 Remb caution appt	1 500,00	024 Produit des cessions d'immobilisation	
		165 Dépôts et cautionnements reçus	179 865,00
		28 Amortissement matériel de voirie	6 645,00

<b>DETAIL PAR OPERATIONS</b>			
202 PLU	4 200,00		
205 Logiciels	83,72		
<b>Sous total 20</b>	<b>4 283,72</b>		
213 Constructions	7 600,00		
215 Installation, matériel et outillage	44 000,00	13 Subvention Etat ENR (reliquat)	1 800,00
216 Collections et œuvres d'art		13 Subvention SIEA rue Ecole et Mairie	5 785,00
218 Autre immob corporelles	17 677,40	13 Subvention SIEA mise en valeur turbine	1 100,00
<b>Sous total 21</b>	<b>69 277,40</b>		
2313 Immob en cours - Construction STEP	60 000,00		
<b>Sous total 23</b>	<b>60 000,00</b>		
<b>Opérations</b>		<b>Opérations</b>	
2111-315 Réserve foncière	420 000,00		
23-330 Bibliothèque	7 000,00		
21-334 Rue des Fontanettes	45 000,00	13-334 Subvention Rue Fontanettes	37 900,00
21-337 Toilettes sèches église			
21-346 Rue du Château	22 000,00	13-346 Subvention Rue Château	18 500,00
21-350 Amgt et Sécurité des rues	10 000,00	1342-350 Amendes de polices	500,00
23-352 Voirie-chemins	1 471,08		
23-358 Bât sportif	34 250,00		
23-359 Maison Treille - Commerce	303 550,00		
21-361 Groise : réhabilitation des berges	7 000,00	1313-361 Subvention Groise	0,00
21-362 EP Rue St Maurice	71 000,00	13-362 Subvention Rue St Maurice	39 500,00
23-363 Mur soutènement rue Treille	54 000,00		
2031-364 Salle des fêtes (études)	12 000,00		
<b>Sous total opération</b>	<b>987 271,08</b>		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 171 332,20</b>		
		001 Excédent investissement reporté n-1	524 226,29
		021 Virement section fonctionnement	115 000,00
020 Dépenses imprévues	8 689,09	1068 Excédent fonctionnement capitalisé n-1	200 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 180 021,29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 180 021,29</b>

La section d'investissement du budget est approuvée à la majorité : 14 voix pour et 1 abstention.

### **RAPPORTS DES COMMISSIONS :**

#### **Questions diverses :**

- Congé maladie de l'une des secrétaires : une remplaçante a été recrutée à compter du 12 avril 2010.
- Visite de la SDF de Thyez : jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010 (rendez-vous en mairie).
- Réunion publique pour le commerce le 08/04/2010.
- Transport : le projet de ligne Challex-La Plaine sera présenté au GLCT (= groupement local de coopération transfrontalière) le 28 avril 2010. Les objectifs de cette ligne sont les suivants : offrir au canton sud un transport public avec parking relais d'environ 100 places, pour se connecter aux offres ferroviaires de la SNCF et des CFF ; permettre aux employés d'accéder aux zones d'activité de Zimeysa, Vernier et au centre de Genève ; apaiser les conflits liés au stationnement aux abords de la gare de la Plaine ; réduire le trafic de transit dans la traversée de Challex, soit 1 225 traversées par jour. Les billets seront en vente dans le bus au tarif Unireso. C'est un bus de 40 places qui assurera six navettes le matin (de 5h50 à 8h20) et sept en fin d'après-midi (de 16h20 à 19h20) du lundi au vendredi. La ligne devrait être mise en service le 13 décembre 2010, pour une année d'expérimentation.

**Prochaine réunion du Conseil 03/05/2010 à 19h30.**

**La séance est levée à 22h30.**